

Décision

Générale

colonial

Décision n° 194-157-1909 Mutation.

n° 194-157-1909

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

22 novembre 1909

Numéro JO

n° 157 du 01/12/1909

Date du numéro

1 décembre 1909

TEXTE INTÉGRAL

M. le Docteur Passa (Paul-Eugène), Médecin Aide-Major de 1re classe des Troupes coloniales, en service hors cadre dans la Colonie, est autorisé à prolonger son séjour d'une année (1re année supplémentaire).